

Offre d'emploi de traducteur néerlandais-français à la Cour de Justice Benelux

Lieu d'affectation : Luxembourg

La Cour de Justice Benelux, dont le siège est sis à Luxembourg, est une cour de justice internationale composée de magistrats des plus hautes juridictions des trois pays du Benelux, dont la mission principale est de promouvoir l'égalité dans l'application des règles juridiques communes aux pays du Benelux et qui concernent des domaines divers.

Depuis 2018, la Cour a également une compétence spécifique en matière de droits de propriété intellectuelle (marques et dessins ou modèles).

Le siège permanent de la Cour a récemment été transféré de Bruxelles à Luxembourg. Cela signifie également que le greffe de la Cour de Justice Benelux va être transféré au Luxembourg. Ce processus est actuellement en cours.

Le service de traduction rattaché au greffe est chargé de la traduction des pièces de procédure, des questions préjudicielles, des conclusions des avocats généraux ainsi que des arrêts destinés à être publiés. Pour épauler le service de traduction rattaché au greffe, la Cour de Justice Benelux cherche un(e) :

Traducteur néerlandais-français (m/f/x)

Tâches

- Vous fournissez des traductions juridiques correctes et spécialisées (entre autres des pièces de procédure, des questions préjudicielles, des conclusions et des arrêts) du néerlandais vers le français dans les délais déterminés.
- Sous la direction du greffier, vous serez chargé(e) de planifier et de déterminer la priorité des traductions entrantes.

Profil

- Vous êtes titulaire d'un master en traduction et/ou interprétation avec le néerlandais comme langue maternelle et le français comme langue étrangère ou vous êtes bilingue néerlandais-français/français-néerlandais.
- Une expérience avérée dans le domaine de la traduction juridique et/ou une expérience professionnelle dans la rédaction de textes juridiques sont recommandées.
- Expérience confirmée en tant que traducteur néerlandais-français.
- Vous avez une parfaite maîtrise du français et du néerlandais.
- Une bonne connaissance du vocabulaire juridique (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg) et un intérêt pour le droit européen/Benelux sont un atout.
- Être capable de travailler de manière autonome, de résister au stress et de respecter les délais
- Bonne maîtrise des outils de TAO (traduction assistée par ordinateur).

Offre

- Un environnement de travail intéressant et international au sein d'une petite organisation
- Poste à temps plein
- Durée : 1 an, éventuellement renouvelable
- Salaire mensuel brut : € 3500 - € 4500

Intéressé(e) ?

Envoyez votre lettre de candidature et votre CV à monsieur André van der Niet, greffier, à l'adresse a.vanderniet@benelux.int avant le 15 juin 2022.